

PARC AUTOMOBILE

QUÉBÉCOIS

Ancien scénario pour 2035

Interdiction de vendre
des véhicules
à essence neufs.

100 %

de véhicules entièrement
électriques.

Nouveau scénario pour 2035

Levée de l'interdiction
de vendre des véhicules
à essence neufs.

90 %

de véhicules entièrement
électriques et hybrides
rechargeables.